



Kimberly-Clark
Sotteville les
ROUEN

Le livre, le papier et la communication
filpac cgt

NAO 2^{ème} réunion le 28 Février 2023

1- Embauche poste pour poste en CDI Kimberly-Clark.

La direction remplacera l'ensemble des départs dans les différents services en CDI Kimberly-Clark.

2- Respect de la parité femme/homme, embauches et salaires.

Oui, la direction s'engage à améliorer le recrutement des femmes.

3- Augmentation générale de **10,19% pour l'ensemble des salariés, cadres compris et non au mérite, avec effet rétroactif au 1^{er} Janvier 2023.**

4,5% pour tous avec effet rétroactif au 1^{er} Janvier 2023, sauf pour les cadres, la direction veut maintenir la rétribution au mérite, nous ne sommes pas d'accord.

4- Passage de la prime de performance de **400,00 € à 700,00 €.**

Voir le point n°6.

5- Passage de la prime de pénibilité de **500,00 € à 900,00 €.**

Voir le point n°6.

6- Passage de la prime de vacances de **2209,64 € à 2500,00 €.**

Pour les points 4, 5 et 6, la direction ne souhaite pas revaloriser ces primes et préfère mettre en avant une prime exceptionnelle. Nous ne sommes pas d'accord et préférons nous focaliser sur l'A.G. et les primes déjà existantes. Nous ferons donc des contre-propositions lors de la prochaine négociation sur l'ensemble de ces points.

7- Passage de la prime d'ancienneté de **19 ans /19% et de **à 20 ans et plus /20%**.**

Non.

8- Mise en place d'une **journée supplémentaire pour les salariés du 1^{er} collège, correspondant à la journée octroyée dans la convention collective pour le 2^{ème} collège.**

Non.

Des réunions d'informations seront programmées à l'issue de la 3^{ème} réunion.